



Procès-verbal
Le mardi, 30 novembre 1999 - n° 70

10 heures

Président : M. Jean-Pierre Charbonneau

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 10 h 02.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Trudel, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 96 Loi modifiant la Loi sur l'assurance-stabilisation des revenus agricoles.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

Mme Marois, ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux, dépose :

L'entente, en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, entre la Régie de l'assurance-maladie du Québec et le ministère de la Solidarité sociale, ainsi que l'avis favorable de la Commission d'accès à l'information.

(Dépôt n° 761-19991130)

Le rapport annuel, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1999, d'examen des plaintes de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches.

(Dépôt n° 762-19991130)

30 novembre 1999

Les rapports annuels, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1999, des Régies régionales de la santé et des services sociaux suivantes :

— Bas-Saint-Laurent (Dépôt n° 763-19991130)

— Mauricie et Centre-du-Québec (Dépôt n° 764-19991130)

M. Brassard, leader du gouvernement, propose :

QUE, conformément à l'article 392 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, les rapports annuels 1998-1999 de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent et de la Mauricie et du Centre-du-Québec soient déférés à la Commission des affaires sociales pour étude;

QUE la ministre de la Santé et des Services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Cette motion est adoptée.

Mme Harel, ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, dépose :

Le rapport portant sur l'évaluation de l'application de la *Loi sur l'Agence métropolitaine de transport*.

(Dépôt n° 765-19991130)

M. Ménard, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le rapport annuel de la Régie des alcools, des courses et des jeux, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1999.

(Dépôt n° 766-19991130)

M. Brassard, leader du gouvernement, dépose :

30 novembre 1999

Les réponses aux questions écrites de M. Marcoux (Vaudreuil) concernant :

- La liste des ministères et organismes qui ont participé au « Printemps du Québec à Paris » de même que les montants accordés à cette fin. Question n° 7 et n° 8, *Feuilleton et préavis* du 5 mai 1999. (Dépôt n° 767-19991130)

M. le Président dépose les décisions du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 18 novembre 1999 :

- Décision n° 940 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur les allocations aux députés. (Dépôt n° 768-19991130)
- Décision n° 941 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur les allocations aux députés. (Dépôt n° 769-19991130)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée procède au vote reporté, à la séance du 26 novembre 1999, sur la motion de Mme Leblanc (Beauce-Sud), proposant que soit reportée l'adoption du principe du projet de loi n° 81, Loi concernant le regroupement de la Municipalité de Mont-Tremblant, de la Ville de Saint-Jovite, de la Municipalité de Lac-Tremblant-Nord et de la Paroisse de Saint-Jovite.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 51 en annexe)

Pour: **42** Contre: **65** Abstention: **0**

Motions sans préavis

Mme Goupil, ministre de la Justice, propose :

QUE l'Assemblée nationale, à l'occasion du 10^e anniversaire de la tragédie survenue à l'École polytechnique, réitère son appui ferme et sans équivoque à la lutte contre la violence faites aux femmes et interpelle toute la société québécoise afin d'éliminer cette violence.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. le Président invite l'Assemblée à observer une minute de silence.

M. Simard (Richelieu) propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le décès de M. Alain Peyrefitte pour sa contribution exceptionnelle au développement des liens entre la France et le Québec en rendant hommage à cet éminent homme politique, historien, écrivain, homme de presse et officier de l'Ordre national du Québec et offre ses plus sincères condoléances à son épouse, à sa famille ainsi qu'à ses proches.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. G. Baril, ministre responsable du Loisir, du Sport et du Plein Air, propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne la victoire de l'équipe de football Rouge et Or de l'Université Laval, vainqueur de la Coupe Vanier.

30 novembre 1999

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Boulerice, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 67, Loi modifiant la Loi sur les normes du travail en matière de disparités de traitement;
- la Commission de l'éducation, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale sur la place de la religion à l'école;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 82, Loi sur l'administration publique.

M. Brouillet, vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation se réunira en séance de travail afin de discuter du suivi de ses travaux concernant la surveillance des organismes publics et de statuer sur diverses demandes qui lui ont été adressées.
-

30 novembre 1999

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de Mme Harel, ministre des Affaires municipales et de la Métropole, proposant que le principe du projet de loi n° 81, Loi concernant le regroupement de la Municipalité de Mont-Tremblant, de la Ville de Saint-Jovite, de la Municipalité de Lac-Tremblant-Nord et de la Paroisse de Saint-Jovite, soit maintenant adopté.

À 13 heures, M. Brouillet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

La séance reprend à 15 h 03.

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de Mme Harel, ministre des Affaires municipales et de la Métropole, proposant que le principe du projet de loi n° 81, Loi concernant le regroupement de la Municipalité de Mont-Tremblant, de la Ville de Saint-Jovite, de la Municipalité de Lac-Tremblant-Nord et de la Paroisse de Saint-Jovite, soit maintenant adopté.

Du consentement de l'Assemblée, le débat est suspendu afin de permettre la présentation d'une motion sans préavis.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 185 et 188 du Règlement, M. Ouimet (Marquette) et Mme Goupil, ministre de la Justice, proposent conjointement :

30 novembre 1999

QUE l'Assemblée nationale demande à la ministre fédérale de la Justice de suspendre le processus d'adoption du Projet de loi C-3 afin de lui permettre de mieux évaluer l'application par les provinces des mesures prévues à la *Loi sur les jeunes contrevenants* et de s'assurer que le Québec puisse maintenir sa stratégie d'intervention, basée sur les besoins des jeunes et privilégiant la prévention et la réhabilitation.

Un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Brassard, leader du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de Mme Harel, ministre des Affaires municipales et de la Métropole, proposant que le principe du projet de loi n° 81, Loi concernant le regroupement de la Municipalité de Mont-Tremblant, de la Ville de Saint-Jovite, de la Municipalité de Lac-Tremblant-Nord et de la Paroisse de Saint-Jovite, soit maintenant adopté.

Sur la motion de M. MacMillan (Papineau), le débat est ajourné.

À 17 h 51, sur la motion de M. Brassard, leader du gouvernement, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 1^{er} décembre 1999, à 10 heures.

30 novembre 1999

Le président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU

30 novembre 1999

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de report de Mme Leblanc (Beauce-Sud) concernant l'adoption du principe du projet de loi n° 81 :

(Vote n° 51)

POUR - 42

| | | | |
|--------------|-----------------|---------------|-----------------|
| Beauchamp | Cusano | Jérôme-Forget | Normandeu |
| Béchar | Delisle | Kelley | Ouimet |
| Bélanger | Després | Lafrenière | Paradis |
| Bordeleau | Dumont | Lamoureux | Pelletier |
| Brodeur | Dupuis | Laporte | (Chapleau) |
| Chagnon | Fournier | Leblanc | Poulin |
| Charest | Gagnon-Tremblay | Maciocia | Sirros |
| (Sherbrooke) | Gautrin | Marcoux | Tranchemontagne |
| Chenail | Gauvin | Marsan | Vallières |
| Cholette | Gobé | Middlemiss | Whissell |
| Copeman | Houda-Pepin | Mulcair | Williams |

CONTRE - 65

| | | | |
|--------------|-------------------|------------|---------------|
| Arseneau | Brassard | Gagnon | Morin |
| Baril | Caron | Gendron | Papineau |
| (Arthabaska) | Carrier-Perreault | Geoffrion | Paquin |
| Baril | Charest | Goupil | Paré |
| (Berthier) | (Rimouski) | Harel | Payne |
| Beaulne | Chevrette | Kieffer | Pelletier |
| Beaumier | Cliche | Labbé | (Abitibi-Est) |
| Bédard | Côté | Lachance | Perreault |
| Bergeron | (La Peltrie) | Laprise | Robert |
| Bertrand | Côté | Leduc | Rochon |
| (Portneuf) | (Dubuc) | Legault | Signori |
| Bertrand | Cousineau | Léger | Simard |
| (Charlevoix) | Désilets | Lelièvre | (Montmorency) |
| Blanchet | Deslières | Lemieux | Simard |
| Boisclair | Dion | Léonard | (Richelieu) |
| Bouchard | Dionne-Marsolais | Létourneau | St-André |
| Boucher | Doyer | Maltais | Trudel |
| Boulerice | Duguay | Marois | Vermette |
| Boulianne | Facal | Ménard | |